



NUMÉRO	SUJET
09-2021	Demande de crédit de CHF 280'000 pour soutenir les activités du Casino Théâtre de Rolle durant la période 2022-2025
	RESPONSABLE(S) POLITIQUE(S)
	Chantal Landeiro

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La convention quadriennale 2018-2021 engageant le Casino Théâtre de Rolle, la Ville de Rolle, l'Etat de Vaud et la Région de Nyon arrivant à terme, le présent préavis propose de reconduire ce partenariat par le biais d'une nouvelle convention quadriennale pour la période 2022-2025 et d'en fixer les termes financiers.

Contexte / Enjeux

Les statuts de la Région de Nyon entrés en vigueur en 2016 ont permis de préciser le rôle régional dans le développement et la mise en œuvre d'une politique culturelle (art. 5). La stratégie vise à en tirer profit dans le développement économique-touristique de notre région. Cette convergence des politiques permet de consolider les acquis et participe au renforcement des soutiens de tiers, cantonaux en particulier, qui sont directement versés auprès des institutions culturelles.

A la suite d'une analyse de leurs incidences touristiques avérées, ces institutions au bénéfice de conventions sont soutenues par la Région de Nyon à la fois via son budget ordinaire et via son fonds régional d'équipement touristique (FRET).

Casino Théâtre de Rolle

Depuis 2011, fort d'une nouvelle identité et d'une nouvelle direction, le Casino Théâtre de Rolle n'a cessé de se développer. Soutenu par la Région dès 2013, la première convention entre l'association du Casino Théâtre de Rolle, la Ville de Rolle et la Région de Nyon est signée en 2014. En 2017, l'Etat de Vaud intègre également la convention.

Il fait partie des réseaux professionnels de Suisse romande et ses nombreuses collaborations avec les théâtres vaudois et romands atteste de son rayonnement supra régional. Cela l'engage également à respecter certaines normes en matière de rémunération notamment, assurant ainsi des conditions de travail respectueuses des professionnel(le)s des arts vivants : rémunération des artistes et des technicien(ne)s, charges sociales, etc.

Politique culturelle

La politique culturelle mise en place par la Région de Nyon encourage le soutien aux lieux dont le fonctionnement est professionnalisé. En effet, de tels lieux sont en mesure de soutenir la création artistique professionnelle, de l'encourager et de l'accompagner dans sa phase de réalisation, ainsi

que dans sa diffusion. Ce soutien à la création est composé d'une partie financière mais également de la possibilité pour les artistes de bénéficier de lieux pour monter leur projet (résidence). Ce sont donc des endroits structurants pour la vie culturelle régionale. Comme mentionné auparavant, le Casino Théâtre de Rolle s'inscrit dans un réseau de théâtres, permettant ainsi de faciliter la diffusion des artistes, la production ou la co-production de spectacles. Sans ces institutions, les artistes ne bénéficient ni de scènes où se produire, ni de professionnel(le)s pour les entourer, les encourager ou les conseiller. Il est également attendu de leur part qu'elles s'inscrivent dans le tissu régional, de créer des synergies et collaborations.

Le Comité de direction estime que le Casino Théâtre de Rolle répond aux critères de la politique culturelle de la Région, participe activement à la diffusion de l'activité culturelle et donc du rayonnement régional dans l'arc lémanique et même plus largement en Suisse romande.

Bilan de la convention 2018-2021

Il est difficile d'établir un bilan sur l'entier de la convention, puisque les activités ont été interrompues de manière importante sur les deux dernières années. Nous pouvons néanmoins constater les choses suivantes :

- **Programmation** : le Casino Théâtre de Rolle programme entre 15 et 20 spectacles par année, dont environ 5 créations/an. Il organise des événements gratuits (Terrasses du Casino et Fête de la Danse), propose un programme de spectacles se déroulant sur la pause de midi, un programme de projections cinématographiques pour les seniors, des actions de médiation et offre entre 120 et 180 jours de résidence artistique.
- **Collaboration** : le Casino Théâtre de Rolle collabore notamment avec la Ville de Gland pour l'organisation de la Fête de la danse et avec l'Usine à Gaz lors de sa saison hors-les-murs. En outre, les trois institutions ont pu obtenir des fonds de la part du Canton et de la Confédération pour lancer un projet commun sur 2 ans (*Côte à Côte*), afin de reconquérir le public après la pandémie. Chaque théâtre propose 4 spectacles de sa saison, de préférence des artistes régionaux ou vaudois afin de monter un programme commun. Ce programme permet d'accéder aux spectacles à un prix réduit et à des actions de médiation qui lui sont liées. Ce projet pourrait, en cas de succès, perdurer.
- **Fréquentation** : le Casino Théâtre de Rolle accueillait environ 10'000 visiteurs par année avant la crise sanitaire.

L'économie culturelle, un vecteur touristique à développer

Les axes de la politique culturelle sont le fruit d'un dialogue construit depuis 2010 entre le milieu concerné, les communes et les partenaires cantonaux. En la matière, la Région de Nyon est devenue un modèle pour d'autres régions vaudoises. Dynamique, la gouvernance mise en place incite à la création artistique professionnelle, aux partenariats entre institutions pour la co-production et à la découverte de territoires « hors les murs ».

Aujourd'hui, les résultats sont probants : Visions du réel, le Casino Théâtre de Rolle, l'Usine à Gaz et le far°, contribuent fortement au rayonnement du district de Nyon. La contribution des institutions culturelles à la chaîne de valeurs économique-touristiques est avérée, du transport aux nuitées hôtelières, en passant par la restauration, les commerces et les services financiers notamment.¹

Ainsi les lieux culturels contribuent à la richesse culturelle de la région, à son attractivité tant pour ses habitants que pour les visiteurs.

¹ Grégory Saudan, « Etude sur les retombées des événements culturels. Echantillon d'institutions des régions de Nyon et Morges », Région de Nyon, 2017.

Objet de l'action proposée

Convention quadripartite 2022-2025

La convention quadripartite fixe le cadre d'octroi du soutien validé par le présent préavis. La convention décrit le projet artistique de l'institution et ses objectifs. Elle comprend en annexe un budget prévisionnel, ainsi que des indicateurs d'évaluation. Après chaque année ou saison, l'association fournit un rapport d'activités ainsi que les comptes pour une évaluation annuelle.

Changement de direction

Un changement de direction a été annoncé. Depuis janvier 2022, Mali Van Valenberg et Lucie Rausis seront les co-directrices du Casino Théâtre de Rolle. Elles ont été choisies après avoir présenté leur projet de développement pour le Casino, qui s'inscrit dans la continuité des activités actuelles. Elles ont donc participé activement à l'élaboration du projet artistique et des indicateurs qui accompagnent la prochaine convention.

Financement

Le financement provenant de la Ville de Rolle est composé comme suit : subvention communale (CHF 140'000) ; contribution à l'achat de matériel d'exploitation (CHF 20'000) ; charges de fonctionnement (entretien et nettoyage, électricité, eau, chauffage, téléphone, internet assurance bâtiment et RC) ; salaire des techniciens (fixes et auxiliaires). Par ailleurs, la Commune, propriétaire du lieu et de ses annexes, assume tous les frais liés à l'entretien du bâtiment, du mobilier et des infrastructures externes.

La Région de Nyon contribue avec un soutien identique depuis 2018.

L'Etat de Vaud s'engage à augmenter sa participation de CHF 15'000 par année, pour passer à CHF 45'000.

<i>Soutiens en CHF</i>	2021	2022	2023	2024	2025
Ville de Rolle	336'621	337'963	338'628	339'298	339'975
Région de Nyon	70'000	70'000	70'000	70'000	70'000
Etat de Vaud	30'000	45'000	45'000	45'000	45'000

Financement de la Région de Nyon

<i>Montants en CHF attribués dans le cadre de la convention</i>	2021	2022	2023	2024	2025
Budget culture, conventions (150.3650)	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000
Participation FRET (150.4803)	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000
Total	70'000	70'000	70'000	70'000	70'000

Contribution FRET

La contribution FRET devra être validée par la Commission du tourisme. A la suite du changement de législature, le processus de désignation de ses nouveaux membres est en cours et la prochaine séance de la Commission devrait avoir lieu à la mi-novembre. Si cette instance ne pouvait donner sa validation avant le 15 décembre 2021, le vote du préavis au Conseil intercommunal serait repoussé

Communication

Une communication sera préparée pour valoriser le soutien de la Région de Nyon au Casino Théâtre de Rolle.

Arguments au sujet de l'intérêt de la mesure

Bénéfices pour la Région	Rayonnement du district dans l'arc lémanique et au-delà
Bénéfices pour les communes	Synergies dans le développement de l'offre culturelle
Bénéfices pour les habitants	Offre culturelle de qualité à proximité du lieu de résidence

Conclusion

Le Casino Théâtre de Rolle contribue à la diversité artistique de la Région et à son rayonnement supra régional. Il est donc pertinent que la Région de Nyon continue à soutenir une telle institution.

Annexes

- Budget prévisionnel 2022-2025
- [FRET Sources du financement régional](#)
- [Développement touristique](#)
- [Positionnement artistique : pour une politique culturelle régionale](#)
- [Politique culturelle dans le programme de législature 2016-2021](#)

Décision du Conseil intercommunal

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal

- vu le préavis du Comité de direction 09-2021 relatif à une demande de crédit de CHF 280'000 pour la période quadriennale de 2022 à 2025 (sous réserve de l'obtention du budget 2022, 2023, 2024 et 2025). Le montant est décomposé comme suit :
- CHF 160'000 à raison de CHF 40'000 par année sur le budget ordinaire
- CHF 120'000 à raison de CHF 30'000 par année sur le FRET
- ouï le rapport de la Commission ad'hoc,
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- décide d'accorder le crédit de CHF 280'000 en faveur de l'association du Casino Théâtre de Rolle
- d'imputer le montant total de CHF 280'000 comme suit : CHF 160'000 sur le compte 150.3650 et
- d'autoriser le financement de CHF 120'000 par un prélèvement sur le fonds FRET comptabilisé sur le compte 150.4803

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 14 octobre 2021, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Frédéric Mani
Président

Boris Mury
Secrétaire général